

Le contenu des SRB

Fiche
N°3

IDENTIFICATION DES ENJEUX

Positionner cette étape
clé dans le processus
d'élaboration d'une SRB

Proposer des éléments de défini-
tion et de méthodologie, pour une
identification des enjeux partagée
et qui permette de guider l'action

Partager des bonnes
pratiques et des bons
exemples mis en œuvre
dans les territoires

MOTS CLÉS : bilan collectif, vision partagée, choix stratégiques, concertation, appropriation, adhésion...

UNE ÉTAPE CHARNIÈRE

Une prise de recul collective pour avancer ensemble vers l'action

L'identification des enjeux est une étape charnière dans l'élaboration d'une SRB. C'est un moment de bilan et de synthèse partagé qui vient conclure le travail de diagnostic, et qui amorce le travail de concertation pour élaborer la stratégie commune d'action.

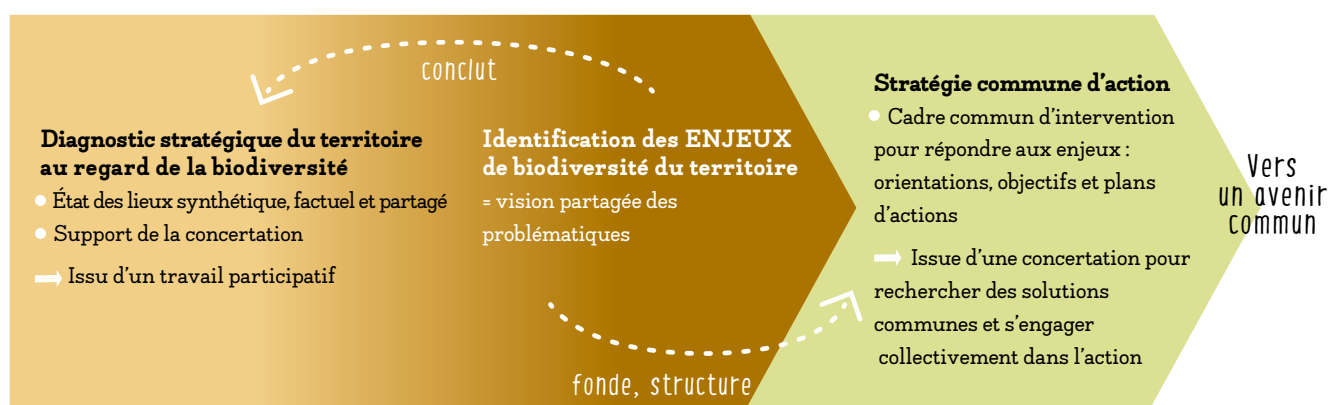


SCHÉMA 1 : L'identification des enjeux, une étape charnière



➔ **Les enjeux doivent être identifiés et partagés avec l'ensemble des parties prenantes concernées par la SRB** (décideurs, financeurs, institutions et acteurs territoriaux en charge des politiques de biodiversité et des autres politiques sectorielles, acteurs socio-économiques, citoyens, etc.) (voir fiche "Cartographie des acteurs"). **Cette vision partagée des principales caractéristiques et problématiques du territoire en matière de biodiversité est en effet essentielle pour permettre l'implication et l'engagement des acteurs du territoire dans la construction et la traduction opérationnelle d'une réponse commune** (vers un avenir commun, voir la fiche "Élaboration des SRB dans une démarche prospective").

➔ **L'élaboration de ce cadre d'action partagé et coordonné entre les différents acteurs régionaux vise la cohérence et l'efficacité des politiques et outils en faveur de la biodiversité.** Il est donc important de veiller à ce que l'identification des enjeux régionaux de biodiversité :

► **prenne en compte et s'articule avec les enjeux de biodiversité définis aux niveaux national, européen et international** (Stratégie nationale pour la biodiversité 2022-2030, Stratégie européenne pour la biodiversité 2030, cadre mondial de la biodiversité post-2020) ;

✓ cohérence d'échelle et d'ambition

► **prenne en compte les spécificités et enjeux territoriaux de biodiversité identifiés à l'échelle infra-régionale** (stratégies locales de biodiversité, schémas départementaux des ENS, etc.) ;

✓ cohérence d'échelle et d'ambition

► **s'inscrive dans une approche éco-régionale**, afin d'associer à cette phase de réflexion les territoires limitrophes pour traiter au mieux les enjeux qui concernent plusieurs régions.

✓ cohérence spatiale

UN ENJEU C'EST QUOI... ?

Pour réussir cette étape clé du processus d'élaboration d'une SRB, il est nécessaire de définir clairement et simplement le terme d'« enjeu » et de partager collectivement ce qu'est, et ce que n'est pas un enjeu afin de travailler sur des bases communes. Il peut également être utile de préciser ce que recouvrent les enjeux dits « de biodiversité ».

UN ENJEU C'EST ce qui est en « jeu », c'est ce que l'on peut gagner ou perdre, et qui revêt une importance avérée pour le territoire.

Cela peut être :

- Un acquis fragile, vulnérable ou menacé que le territoire peut perdre (ex : un paysage patrimonial, une ressource naturelle, des écosystèmes et/ou des espèces menacés présents sur le territoire, etc.).

Nouvelle – Aquitaine¹	Un réseau d'espaces naturels en bon état de conservation.
Bourgogne-Franche-Comté²	Le maintien de la diversité et de la fonctionnalité des écosystèmes forestiers et des espèces associées.
Mayotte³	Des milieux naturels, des espèces et des paysages préservés.

- Un potentiel peu exploité qui, s'il est valorisé et développé, peut constituer un gain pour le territoire et ses acteurs (ex : des habitats à réhabiliter, emprises délaissées, friches, etc.).

Paris⁴	Une nature en ville accessible au plus grand nombre dans un contexte de crise sociale et de déplacements toujours plus onéreux.
Bouches-du-Rhône⁵	Une identité touristique départementale autour du tourisme de nature et du tourisme écoresponsable.
Marseille⁶	Un réseau cohérent de continuités écologiques terrestres et aquatiques qui permet de faire le lien avec les espaces naturels protégés qui entourent la ville.

1 / [Diagnostic de la stratégie régionale pour la biodiversité de Nouvelle-Aquitaine \(2021\).](#)

2 / [Synthèse du diagnostic de la stratégie régionale pour la biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté 2020-2030. La biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté : une synthèse pour tout comprendre.](#)

3 / [Stratégie biodiversité pour le développement durable de Mayotte 2013-2020.](#)

4 / [Plan Biodiversité de Paris 2018-2024.](#)

5 / [Stratégie départementale pour la biodiversité des Bouches-du-Rhône – en cours d'élaboration en 2022.](#)

6 / [La stratégie locale partenariale en faveur de la biodiversité terrestre et marine de Marseille. Diagnostic : les enjeux en matière de biodiversité sur le territoire marseillais.](#)

- Une faiblesse ou une fragilité à améliorer, à mieux maîtriser ou à compenser (ex : la maîtrise de l'étalement urbain, etc.).

Grand-Est ⁷	La prise en compte des trois dimensions d'un hydrosystème - longitudinale (écoulement), latérale (annexes hydrauliques) et verticale (liens avec les nappes phréatiques) - dans le traitement des continuités écologiques des milieux humides et aquatiques.
Pays de la Loire ⁸	La coordination des financeurs et la mise en synergie des moyens financiers territoriaux [au profit de la biodiversité].
Guadeloupe ⁹	Une stabilisation du foncier agricole et urbain qui permette le maintien des continuités écologiques.

UN ENJEU CE N'EST PAS un objectif : pour le formuler on lui réservera donc l'utilisation de **substantif**. Les verbes, qui évoquent l'action, sont eux réservés aux objectifs dont le rôle est en effet d'agir sur les pressions qui s'exercent sur la biodiversité.

EXEMPLE

Formulation d'un enjeu : Le maintien des friches pâturées périurbaines à haut potentiel de reconquête de la biodiversité.

Formulation d'un objectif : Réduire de 50% par commune l'artificialisation des friches pâturées périurbaines à haut potentiel de reconquête de la biodiversité.

Dans cet exemple « les friches pâturées périurbaines à haut potentiel de reconquête de la biodiversité » sont un acquis menacé que le territoire peut perdre. Elles sont donc « en jeu » à cause de la **pression** qui s'exerce sur ces milieux qui est « l'artificialisation ». Pour agir sur cette pression l'**objectif** est donc de la « **réduire de 50%** » sur toutes les municipalités.

7 / La stratégie régionale pour la biodiversité du Grand Est 2020-2027. Diagnostic.

8 / Stratégie régionale pour la biodiversité des Pays de la Loire 2018 – 2023.

9 / Schéma régional du patrimoine naturel et de la biodiversité de Guadeloupe 2021 – 2030 – en cours de finalisation en 2022.

VOUS AVEZ DIT ENJEUX « DE BIODIVERSITÉ » ?

Dans une stratégie territoriale pour la biodiversité il est important de traiter, puis de croiser, deux grands types d'enjeux souvent regroupés sous le même vocable d'« enjeux de biodiversité ».

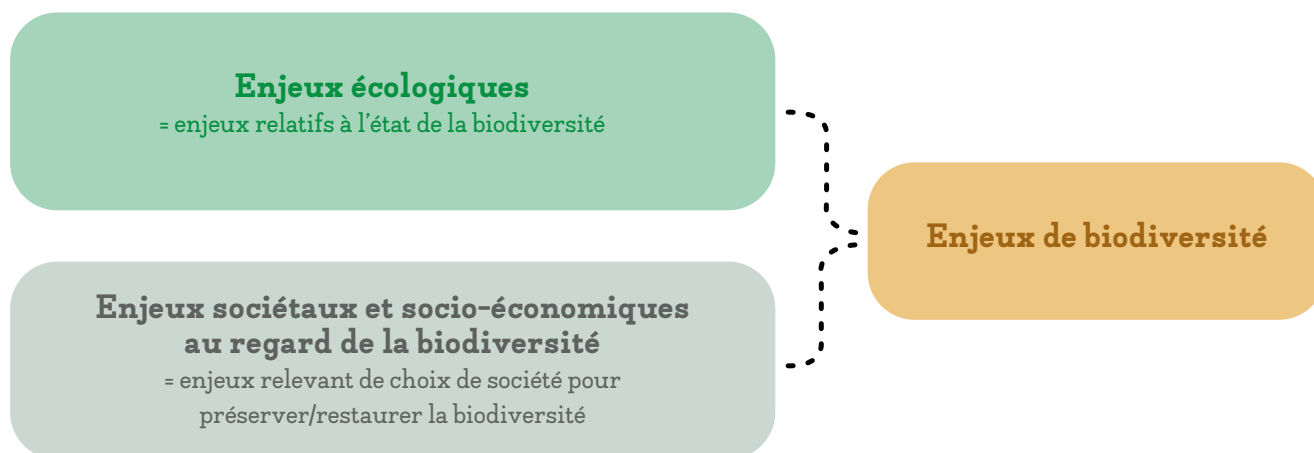


SCHÉMA 2 : Les enjeux de biodiversité

Un **enjeu écologique** est un enjeu relatif à un élément représentatif d'un écosystème ou de son fonctionnement (ex : une espèce, un paysage patrimonial, une fonctionnalité du territoire) dont le bon état doit être atteint ou maintenu.

Les **enjeux sociétaux et socio-économiques au regard de la biodiversité** recouvrent plusieurs catégories d'enjeux, parmi lesquelles :

- **Enjeux de connaissances** : relatifs à la description et à la compréhension de la biodiversité et de ses dynamiques, et donc à l'évaluation de son état et de ses tendances d'évolutions (voir le schéma 3 ci-après).
- **Enjeux identitaires** : recouvrant les notions de « patrimoines » (paysage, architecture, agriculture, urbanisme, géo-patrimoine, etc.), d'identité territoriale (écoculturelle), et de cadre de vie pour les populations locales.
- **Enjeux de sensibilisation, d'éducation et de formation** : relatifs au changement de perception, souvent limitée, de la biodiversité pour la resituer comme fondement de la vie et de nos sociétés humaines (services écosystémiques). Ces enjeux, visant à faire de la biodiversité une culture commune, peuvent concerner différentes cibles : citoyens, scolaires, socio-professionnels, décideurs, élus...
- **Enjeux de cohérence des politiques publiques** : amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'action publique en faveur de la biodiversité, via notamment : l'intégration des enjeux de biodiversité dans l'ensemble des politiques sectorielles (mainstreaming), l'identification et la suppression des subventions néfastes à la biodiversité, la mise en place d'une bio-conditionnalité et la complémentarité des différentes aides publiques, l'amélioration de la gouvernance régionale et infra-régionale pour la biodiversité, etc.
- **Enjeux relatifs à nos modes de vie, de production et de consommation et à leurs impacts sur la biodiversité** : aménagement et organisation du territoire régional au regard des besoins socio-économiques et de la préservation/restauration de la biodiversité, gestion

responsable et durable des ressources naturelles (ici et ailleurs), déploiement des pratiques favorables à la biodiversité, valorisation de la biodiversité au bénéfice du territoire et de son économie, etc. On retrouve souvent dans cette catégorie d'enjeux les notions de sobriété, d'équité, et de responsabilité individuelle et collective.

- **Enjeux relatifs aux moyens d'agir** : accompagnement des acteurs territoriaux ; mise à disposition de moyens humains ; mobilisation, développement ou optimisation d'outils financiers et fiscaux favorables à la biodiversité ; etc.

EXEMPLE

- **Enjeu écologique** : Le maintien des prés-salés de la Baie du Mont St-Michel.
- **Enjeu socio-économique au regard de la biodiversité** : Le maintien du pâturage extensif des moutons de prés-salés dans la Baie du Mont St-Michel.



Dans le contexte post-2020, marqué par une accélération de la crise du climat et de la biodiversité et par la pandémie de COVID19, **il apparaît de plus en plus essentiel de relier étroitement les enjeux relatifs au climat et à la biodiversité, mais aussi de faire reconnaître les liens d'interdépendance entre la santé humaine, la santé des espèces et celle de l'environnement (concept de One Health)**. Ces relations peuvent être retrouvées en « toile de fond » dans l'identification des enjeux de biodiversité, ou faire l'objet d'enjeu(x) à part entière.

De par leur caractère transversal entre les enjeux de biodiversité et d'autres enjeux sociétaux (atténuation et adaptation aux changements climatiques, prévention des risques naturels, amélioration de la santé, sécurité alimentaire, approvisionnement en eau, développement socio-économique), les Solutions fondées sur la Nature (SfN) sont un des principaux leviers à identifier et à actionner collectivement pour répondre aux défis sociétaux de notre époque. Il est important que les SfN fassent partie intégrante des SRB et de leurs plans d'action.

10 / Les Solutions fondées sur la Nature sont définies par l'UICN comme "les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité".

... ET À QUOI ÇA SERT ?

Les enjeux sont identifiés à partir du diagnostic partagé du territoire, c'est à dire au regard de l'état de la biodiversité, des pressions qu'elle subit, des réponses apportées par les acteurs du territoire, et des tendances d'évolution de ce système état/pressions/réponses sur le territoire.

IDENTIFIER LES ENJEUX NE CONSISTE DONC PAS À DONNER UN POINT DE VUE, MAIS BIEN À FAIRE UN CHOIX STRATÉGIQUE COLLECTIF DANS L'INTÉRÊT COMMUN :

- fondé sur un constat factuel et partagé,
- et permettant de prioriser les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre pour cela.

Autrement dit, cela revient à répondre collectivement à la question : *Qu'est-ce qui est important et prioritaire au regard du constat sur l'évolution de la biodiversité dans notre territoire ?*

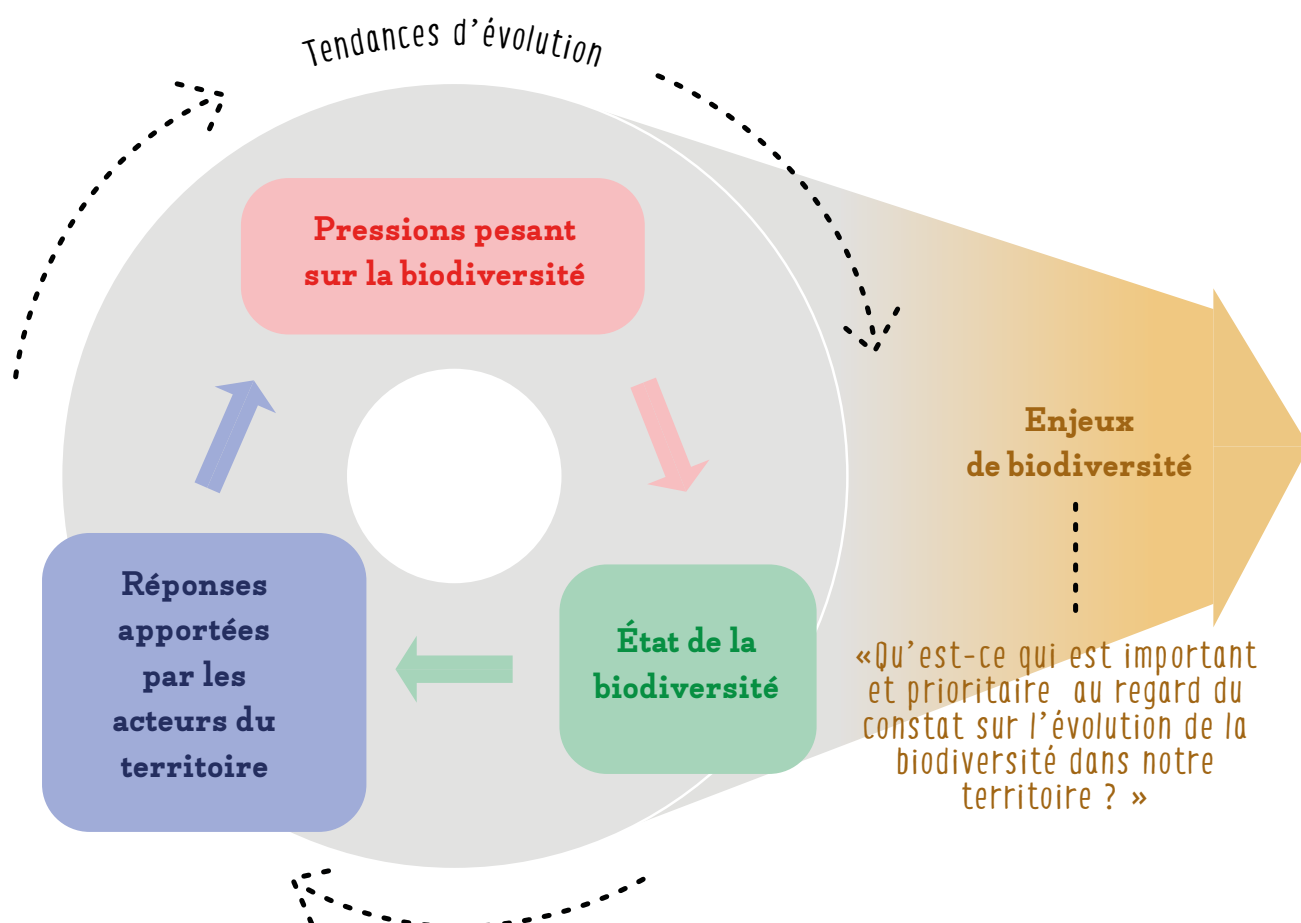
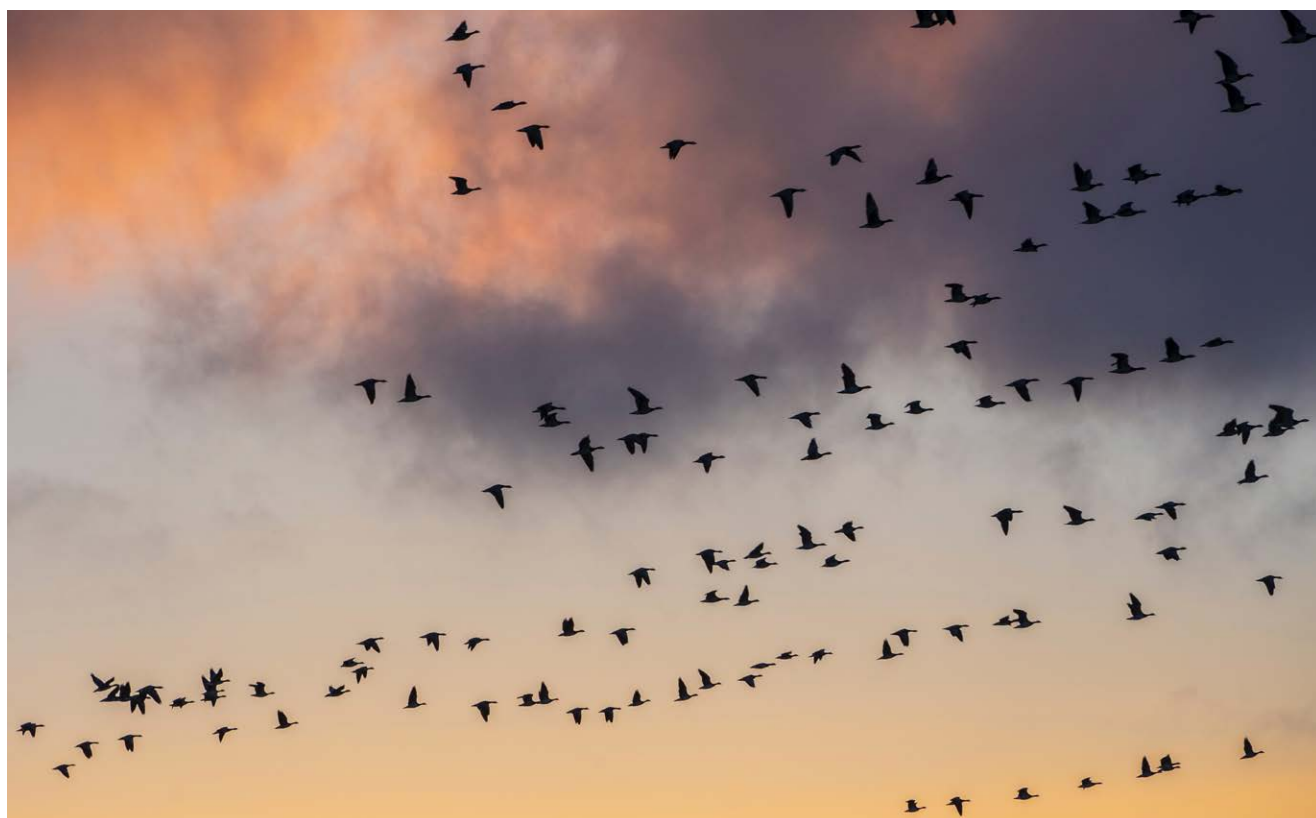


SCHÉMA 3 : Identification des enjeux

Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre de l'élaboration de la **Stratégie régionale pour la biodiversité de Nouvelle-Aquitaine 2022-2030**, l'Agence régionale pour la biodiversité (ARB NA) a animé un travail de consultation de ses membres, répartis en 7 collèges, sur les enjeux et les priorités d'actions en faveur de la biodiversité. Une note de synthèse, intitulée *Regards croisés sur les enjeux de biodiversité et les priorités d'actions en Nouvelle-Aquitaine. Relevé des propositions des membres de l'ARB Nouvelle-Aquitaine. Contribution à l'élaboration de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité* a ainsi été produite. Elle reprend l'ensemble des synthèses collégiales et en propose une lecture croisée. Cette note a été transmise aux co-pilotes - Région et État - afin de porter à leur connaissance les regards et les propositions d'acteurs porteurs d'enjeux et d'actions pour la biodiversité, dans différents secteurs, en Nouvelle-Aquitaine. Elle constitue une importante contribution de l'ARB NA et de ses membres à l'identification des enjeux de la SRB.

Voir également le paragraphe sur la priorisation des enjeux en p.12.



QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ATTENDUES DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ DANS UNE SRB ?

➔ **Des enjeux peu nombreux, compréhensibles et appropriables par tous (vulgarisés et partagés) :**

- ▶ **Des enjeux parlants :** opter pour une formulation simple et claire.
- ▶ **Des enjeux définis précisément :** des enjeux trop généraux peuvent conduire à la définition d'objectifs peu précis, souvent jugés « creux » et non spécifiques au territoire.
Pour cela, il est utile de pouvoir s'appuyer sur des indicateurs pertinents et chiffrés.

EXEMPLE

L'enjeu « La présence de zones humides » peut être reformulé en ciblant, par exemple, les zones humides qui sont en bon état et que le territoire peut perdre si rien n'est fait : « La présence de zones humides en bon état de conservation ».

- ▶ **Des enjeux spécifiques au territoire :** si certains enjeux peuvent être similaires d'une région à l'autre, il est important d'en préciser les spécificités régionales (particulièrement important vis-à-vis des pressions qui s'exercent sur la biodiversité).

➔ **Des enjeux spatialisés :** spatialiser les enjeux lorsque cela est possible et nécessaire (ex : spécificités territoriales : montagne, littoral, etc.), et montrer les éventuelles connexions avec les territoires limitrophes, notamment zonage biogéographique VS zonage administratif. Cela est important pour assurer une bonne cohérence inter-territoriale, en particulier pour les enjeux de préservation et de restauration d'espèces ou d'habitats d'intérêt national et communautaire. Il est possible de raisonner en termes d'écorégions.



➔ **Des enjeux inscrits dans une dynamique temporelle :** préciser quelle est la temporalité des enjeux identifiés, et mettre la stratégie en adéquation avec celle-ci. Cela revient à se poser la question : *ce qui est important aujourd'hui le sera-t-il encore dans 10 ans ? Si oui, le sera-t-il plus ou moins ?* Pour certains enjeux, une temporalité courte peut favoriser l'appropriation par les élus (nature VS pressions VS mandats : différentes temporalités).

Dans le cas des enjeux qui courent sur des périodes beaucoup plus longues qu'une décennie, au regard de la complexité de la transition à mettre en place par exemple (changement de nos modes de vie, de nos pratiques de consommation et de production, etc.), il peut être intéressant de « phaser » les objectifs à atteindre et d'identifier les leviers à actionner à chaque étape (une action « pas à pas »).

Grand-Est¹¹

L'évolution des pratiques agricoles à moyen terme (10 ans) pour une adaptation économique et écologique des milieux agricoles au changement climatique.

➔ **Des enjeux transversaux :** croiser les enjeux écologiques avec les enjeux sociétaux et socio-économiques du territoire au regard de la biodiversité (santé, société, économie, etc.) pour obtenir des enjeux pertinents au regard des problématiques du territoire et de ses acteurs (→ voir le schéma 2 ci-avant et les exemples qui l'accompagnent). Dans le contexte post-2020, il semble particulièrement important de mettre en avant et de relier les enjeux relatifs au climat, à la santé et à la biodiversité (via notamment les services écosystémiques et les solutions fondées sur la nature).

Occitanie¹²

La conciliation entre développement économique et biodiversité, pour un changement de regard et de modèle favorable à la biodiversité.

Ile-de-France¹³

Une résilience urbaine grâce aux Solutions fondées sur la Nature.

Ile-de-France¹⁴

Une prise de conscience sociétale de l'importance de la biodiversité et de son érosion due aux activités humaines au même titre que l'enjeu climatique.

Bouches-du-Rhône¹⁵

Le développement d'une approche commune dite « One Health » entre les sujets de la santé humaine, celle de l'environnement, celle des espèces.

11 / La stratégie régionale pour la biodiversité du Grand Est 2020-2027. Diagnostic.

12 / Stratégie régionale pour la biodiversité d'Occitanie. Trajectoire : replacer le vivant au cœur du modèle de développement de l'Occitanie.

13 / Stratégie régionale pour la biodiversité d'Île-de-France 2020-2030.

14 / Stratégie régionale pour la biodiversité d'Île-de-France 2020-2030.

15 / Stratégie départementale pour la biodiversité des Bouches-du-Rhône – en cours d'élaboration en 2022.

CONCRÈTEMENT, COMMENT FAIT-ON ?

➔ Il est important que toutes les parties prenantes sollicitées pour travailler collectivement à l'identification des enjeux comprennent bien ce qu'on leur demande et dans quel but. Il est donc recommandé :

► d'accompagner la sollicitation par un document synthétique explicatif et pédagogique, dont les points clés seront également présentés dans le cadre des ateliers de travail participatifs dédiés à l'identification des enjeux. Ce document peut par exemple comporter les informations suivantes :

- Points clés et état d'avancement de la démarche SRB : positionner la phase d'identification des enjeux dans la démarche globale.
- Un enjeu, c'est quoi ?
- Un enjeu, pourquoi, à quoi ça sert ?
- Pourquoi votre mobilisation est importante ?
- Qu'est-ce qu'on vous demande ? : le cadre méthodologique utilisé pour identifier les enjeux.

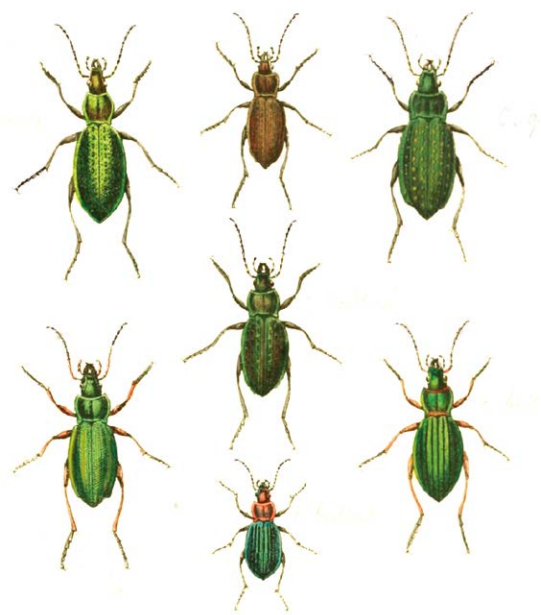
Voir la [FICHE N°1: Communication & SRB](#)

Nouvelle-Aquitaine

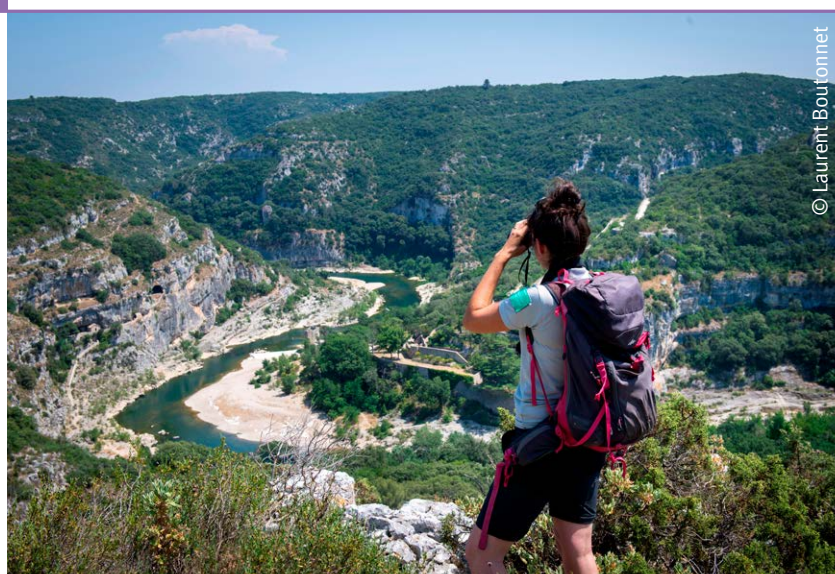
L'ARB Nouvelle-Aquitaine a produit un 4 pages, utilisant notamment le travail mené dans le cadre de l'élaboration de la présente fiche méthodologique, destiné à l'ensemble des acteurs territoriaux sollicités pour identifier les enjeux de la SRB néo-aquitaine.

► de proposer des outils et des méthodes d'animation permettant de présenter et de partager les points clés du diagnostic, pour identifier collectivement les enjeux de biodiversité du territoire.

L'objectif est en effet de faire ressortir collectivement les principaux enjeux du territoire en matière de biodiversité en problématisant les éléments factuels présentés dans le diagnostic : comment se caractérise aujourd'hui le territoire, avec ses forces et ses faiblesses, et comment pourra-t-il évoluer au regard des opportunités qui s'offrent à lui et des menaces qui pèsent sur lui ? Qu'est-ce qui est déjà fait en faveur de la biodiversité, et comment l'optimiser et le développer ? (voir le schéma 3) Pour cela, il peut être intéressant d'utiliser des matrices d'analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces), ou d'autres techniques plus innovantes favorisant un processus de réflexion et de questionnement partagé (ex : gestion de la controverse). Le recours à un prestataire spécialisé dans ces outils et techniques d'animation peut constituer une réelle plus-value.



Occitanie



© Laurent Bouttonnet

Dans le cadre de l'élaboration de la **SRB Occitanie**, les premières assises régionales pour la biodiversité ont été organisées le 16 octobre 2018. Cette journée a rassemblé près de 350 participants (collectivités et regroupements, associations et organismes œuvrant en faveur de la biodiversité, scientifiques et acteurs de la recherche, acteurs socio-professionnels, acteurs économiques, etc.) et a permis de mener une réflexion partagée autour des engagements collectifs pouvant être portés par la stratégie. Pour cela plusieurs outils d'animation ont été mobilisés (table ronde, exposition, ateliers, mur des coopérations, etc.), dont une exposition des enjeux et des engagements pré-identifiés lors de l'accueil : 6 posters¹⁶ présentaient chacun une piste d'enjeu formulée par une question et accompagnée par des chiffres clés issus du diagnostic (éléments de constat), des pistes d'engagements collectifs à compléter par les participants, et une série de questionnements autour de cet enjeu. **L'idée était de lancer et d'accompagner les participants dans un processus de réflexion et de questionnement dès leur arrivée, au rythme de leur déambulation dans l'espace d'exposition et d'accueil.**

➔ **Si la priorisation des enjeux est souhaitée par le/les (co)pilotes**, il peut être intéressant d'établir au préalable des critères de « classification » propres au territoire, traduisant par exemple le degré d'importance de l'enjeu par rapport au degré de responsabilité de la région (pour la préservation d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire par exemple) ou au regard des niveaux de pression exercée sur le territoire (articulation avec les enjeux internationaux et nationaux de biodiversité notamment).

Cette priorisation peut notamment se traduire par l'identification d'objectifs forts et d'actions clés pour les atteindre, mobilisant les moyens et le portage politique nécessaires, et accompagnés d'indicateurs précis et robustes permettant d'évaluer les résultats à court terme (possibilité de ne pas tout traiter tout de suite pour se concentrer sur l'essentiel avec une obligation de résultats).

➔ **Malgré le contexte sanitaire post-2020** et l'impossibilité d'organiser des événements en présentiel, les territoires ont innové pour mener à bien la concertation et la co-construction nécessaires à l'élaboration de leur stratégie pour la biodiversité.

Nouvelle-Aquitaine

Des ateliers digitaux ont été organisés à l'automne 2020 pour partager les points clés du diagnostic de la **SRB de Nouvelle-Aquitaine**, et travailler collectivement à l'identification des enjeux :

- Le diagnostic a abouti à l'identification de problématiques et d'une cinquantaine d'enjeux thématiques en découlant.
- Un sondage internet a été envoyé à tous les membres du comité technique et scientifique (CTS) de la SRB pour qu'ils puissent réagir sur chacun de ces enjeux (intérêt/priorité, reformulation éventuelle, autres enjeux à identifier, etc.). Les enjeux ont été remaniés suite aux résultats.
- Une réunion du CTS a été organisée en visioconférence, via des ateliers participatifs, afin de partager les résultats du sondage et l'ensemble des enjeux par sous-groupes thématiques (débats, reformulation, compléments). Un travail de regroupement thématique, d'organisation et de hiérarchisation des enjeux ainsi obtenus (sous forme de carte mentale) a ensuite abouti à l'identification de 7 enjeux « chapô », permettant de fixer un cadre structuré des enjeux de la SRBNA (et donc du travail de co-construction des objectifs/actions).



//////

Cette boîte à outils méthodologiques a été conçue pour appuyer les régions de France métropolitaine et les collectivités d'outre-mer dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leurs stratégies régionales pour la biodiversité (SRB). Véritable guide technique, elle se compose d'une série de fiches thématiques, utilisables indépendamment les unes des autres, issues d'un travail de co-construction mené par le groupe de travail « Collectivités & Biodiversité » du Comité français de l'UICN, en collaboration étroite avec l'Office français de la biodiversité et le Ministère de la transition écologique.

RÉALISÉE PAR :



EN PARTENARIAT AVEC :



Rédaction : Valérie MORAL, Chargée de mission « Collectivités & Biodiversité », Comité français de l'UICN

Coordination : Florence CLAP, Chargée de programme « Politiques de la biodiversité », Comité français de l'UICN

Direction : Sébastien MONCORPS, Directeur, Comité français de l'UICN

Remerciements : le Comité français de l'UICN remercie particulièrement :

- Les partenaires financiers et techniques de ce travail : le Ministère de la Transition Écologique et l'Office Français de la Biodiversité.

- Les membres de son Groupe de travail « Collectivités & Biodiversité », présidé par Stéphane WOYNAROSKI, pour le travail de co-construction réalisé et les contributions apportées.

Conception graphique : Natacha Bigan

Citation de l'ouvrage : Comité français de l'UICN (2022). La boîte à outils des stratégies régionales pour la biodiversité (SRB) – Fiche n°3 : Identification des enjeux, Paris, France.

ISBN : 978-2-493318-02-2